

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2025

SIMPLIFICATION DE LA VIE ÉCONOMIQUE - (N° 1191)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2071

présenté par
M. Naegelen

ARTICLE 14

À l'alinéa 11, supprimer le mot :

« anniversaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence rédactionnelle : il est préférable de faire référence à la « date de renouvellement » plutôt qu'à la « date anniversaire de renouvellement ».